



Déplacement du
poste Ampère

Travaux rue Ampère Nouveau poste électrique

3 août 2020

RTE, le Réseau de Transport d'Electricité construit un nouveau poste électrique 63 000 volts au niveau de la rue Volta pour remplacer un poste actuellement situé sur l'emprise du Village des athlètes.

Ces travaux qui permettront de libérer 4 hectares de terrain ont démarré à l'été 2019 sur une première partie de la rue Ampère.

Deux nouvelles lignes électriques souterraines ont déjà été créées pour pour alimenter le futur poste.

Du 3 août au 18 septembre, les travaux se poursuivent rue Ampère,

avec la création de deux chambres de jonctions qui permettront de raccorder ces nouvelles lignes au réseau électrique existant.

Les alimentations en eau, gaz, électricité et télécom seront maintenues pendant la durée des travaux.



Point impact environnemental

À la demande de Plaine Commune et de la Ville de Saint-Denis, tout est mis en oeuvre pour limiter l'impact environnemental des travaux.

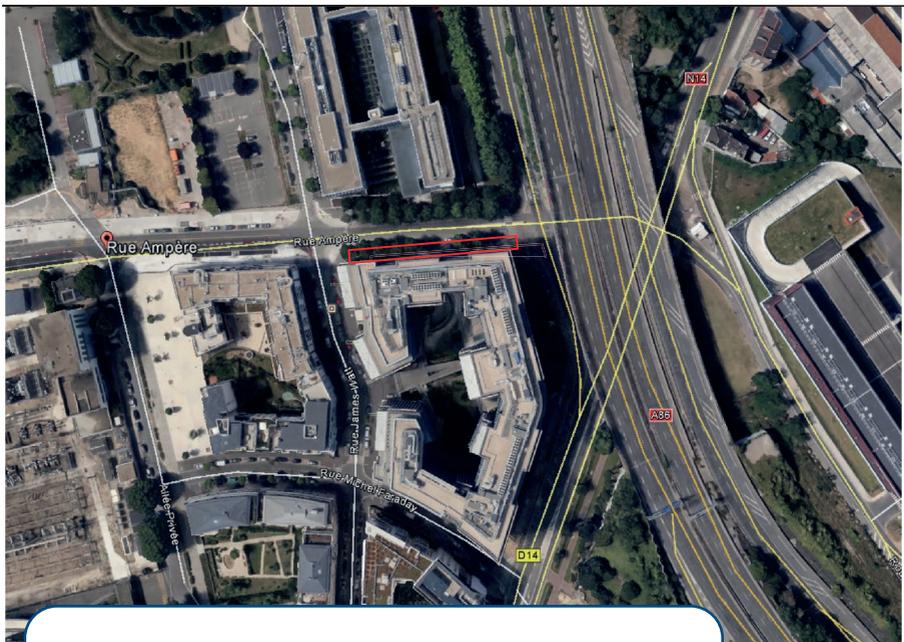
Pour des raisons de sécurité, les lignes électriques doivent être implantées à distance des arbres et de leurs racines. RTE met tout en oeuvre pour éloigner ses infrastructures électriques des arbres de la rue Ampère. Si la conduite du chantier révèle l'impossibilité de respecter les distances de sécurité, certains arbres pourraient être abattus.

Dans ce cas RTE s'engage à replanter dans le quartier le double d'arbres de tailles équivalentes.

RTE met tout en oeuvre pour éviter cette solution.

Voir plan et impacts des travaux au dos

Infotravaux



— Zone de travaux - circulation alternée par demi-chaussée rue Ampère

PENDANT LES TRAVAUX

La circulation est limitée à une voie rue Ampère entre les rues James Watt - Volta et le boulevard de la Libération. Un contournement sera possible par les rues James Watt et Micaël Faraday. Le stationnement sera interdit sur cette portion de rue. Les circulations piétonnes seront aménagées et les accès aux parkings seront maintenus.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en oeuvre pour minimiser la gêne occasionnée



Du 3 août 2020,
au 18 septembre 2020



RTE : Xavier Chauvet - 07 64 02 7 0 03
SPAC : Adrien Archambeaud - 07 60 72 37 84